## 27- PORCHE - 09102019-10412

Sujet: [INTERNET] Enquête publique projet éolien « bersac-sur-rivalier »

De: guillaume porche < guillaumeporche@hotmail.com>

Date: Wed, 9 Oct 2019 10:12:15 +0000

Pour: "Pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr" < pref-enquete-publique@haute-

vienne.gouv.fr>

Monsieur,

Dans le cadre de l'enquête publique pour le projet éolien sur la commune de Bersac-sur-Rivalier je me permets de vous faire les observations suivantes.

Je réside depuis 3 ans avec mon épouse et mes trois enfants sur la commune de Saint-Sulpice Laurière, commune qui jouxte celle de Bersac sur Rivalier. Travaillant à Bessines/Gartempe j'ai choisi d'habiter dans cette partie du département de Haute-Vienne pour profiter des Monts d'Ambazac, de cette richesse verte, de ces paysages vallonnés et vierges d'infrastructures majeures.

Etant passionné de course à pied et de trail en particulier j'arpente 6 jours sur 7 les monts d'ambazac, le bois des échelles et bien sûr la zone d'implantation prévue pour les éoliennes lorsque je me rends à mon travail en courant.

Cette zone et les monts d'ambazac sont un territoire unique dans le département de par sa topographie particulièrement vallonnée, de par ce plateau (point bas autour de 350 m, point haut à 701 m au niveau du puy de Sauvagnac – plateau autour de 550/600 mètres), son caractère sauvage avec une faible densité de population sur le plateau.

Le département, la communauté de communes Elan et celles couvrant la zone des Monts d'Ambazac misent beaucoup sur le tourisme vert et les Monts d'Ambazac sont une vraie richesse de ce point de vue. Moi-même vu le terrain de jeu que ce sont les Monts d'Ambazac pour le trail j'ai à l'esprit un projet pour développer cette pratique (cf. le réseaux de stations de trail qui se développe en France), projets qui aurait un réel impact économique tout en valorisant et préservant les espaces naturels qui s'offrent à nous.

Mais avec un tel projet éolien qui viendrait défigurer le paysage et dénaturer le caractère sauvage et unique de ce territoire comment pouvoir imaginer de tels projets autour du tourisme, du trail ou des activités sportives de plein air.

De plus la communauté de communes Elan et en particulier les communes de Bersac et avoisinantes souffrent depuis quelques années (voire plus) d'un phénomène de désertification. Cette baisse de population progressive n'est pas sans impact sur le maintien des écoles (on parle encore d'une suppression de classe sur le RPI Saint-Sulpice Laurière/Jabreilles; idem à Bersac/rivalier) ou celui des commerces. A l'heure où ces communes se démènent pour attirer de nouveaux arrivants, à l'heure où les citadins envisagent de plus en plus un retour à la campagne (80% des cadres parisiens projettent d'aller vivre en province selon un sondage récent), pense-t-on vraiment rendre notre territoire attractif avec l'implantation d'un tel parc éolien ?

Notre territoire souffre déjà de trop nombreux handicaps (économie, désertification progressive) et à l'heure où l'on souhaite mettre en avant ces espaces de grande nature et attirer de nouveaux résidents la réalisation d'un tel projet éolien sur cette zone sonnerait comme un douloureux contre-sens. Il est donc essentiel de ne pas compromettre les possibilités futures de ce territoire par la réalisation d'un projet qui n'est ni majeur, ni essentiel, ni nécessaire au développement du territoire et dont les impacts à moyen terme seraient très largement négatifs.

Mon observation vous l'aurez compris n'a pas pour vocation à juger de la pertinence ou non des éoliennes dans le fameux mix énergétique français mais bien à mettre en évidence l'importante de prendre en compte l'environnement et l'écosystème dans lequel un tel projet pourrait avoir sa place et son impact futur pour le territoire. C'est notre devoir à tous de réfléchir aux conséquences d'un tel projet pour notre communauté.

Espérant avoir partagé du mieux possible mes observations et restant à votre disposition, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

[INTERNET] Enquête publique projet éolien « bersac-sur-rivalier »

Guillaume PORCHE

Saint-Sulpice Laurière